

Dans le cadre de son développement, le Badminton Club Clissonnais (44) recrute :

Entraîneur - Agent de développement (H/F)



Présentation du club

Le Badminton Club Clissonnais, affilié à la FFbAD depuis sa création en 1989, est situé à 30km au sud de Nantes dans une commune de 7500 habitants surnommée couramment « Clisson, l'Italienne », une cité médiévale de caractère avec un cadre de vie très agréable qui est aussi connue pour son festival HELLFEST.

Disposant d'une salle récente de qualité, avec 9 terrains et 23h00 de créneau, le club compte 250 adhérents avec une école jeune dynamique et labellisée École Française de Badminton (EFB) 4 étoiles. Les effectifs sont en croissance permanente chez les jeunes et les adultes, avec un taux de fidélisation de 70%. Le club compte 15 équipes (jeunes et adultes) inscrites en championnat interclubs, avec son équipe fanion qui évolue en départemental D2.

Le Badminton a une image positive à Clisson et compte parmi les sports majeurs, le club est aussi reconnu dans le département pour sa structuration, et est actuellement le 2^e club du département en nombre de jeunes. L'équipe de bénévoles au sein du club est de qualité, aussi bien sur les événements qu'au quotidien sur les créneaux, avec de nombreux encadrants et assistants formés.

Contexte du recrutement

Dans le cadre de son projet associatif, le club recrute un salarié à temps plein en CDI pour atteindre ses objectifs qui sont les suivants :

- Ouverture vers de nouveaux publics (sport santé, les « séniors », ParaBad, féminine et scolaire)
- Faire évoluer son école jeune vers le haut niveau, avec comme objectif les labels EFB 5* et « Club avenir »
- Avoir une équipe évoluant au plus haut niveau régional
- Renforcer l'identité du club
- Être un club écoresponsable

Un projet sportif réaliste en direction des adultes et des jeunes qui passe par un investissement sur l'école jeune, et des engagements sociétaux, ce sont les 2 axes majeurs du projet qui sont complémentaires et importants pour un développement pérenne du club.

Les grands axes du poste ⁽¹⁾

- Encadrer les jeunes des catégories de MiniBad à Cadet, avec un suivi sur certaines compétitions
- Former les jeunes pour les faire évoluer vers le haut niveau
- Entraîner les adultes compétiteurs et encadrer les non-compétiteurs et loisirs
- Encadrer les nouveaux publics et développer les actions associées décrites dans le projet associatif
- Assurer les tâches administratives associées au poste, et aider les bénévoles sur certaines tâches
- Participer activement au développement du club tel que prévu dans le projet associatif

(1) Les missions sont détaillées dans la définition du poste, page suivante



Définition du poste

Profil requis

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- DEJEPS, option badminton
- DESJEPS, option badminton
- BEES 1^{er} ou 2^e degré, option badminton
- Licence STAPS ES, option badminton
- Première expérience souhaitée
- Permis B et véhicule personnel indispensable

Type de contrat

- Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- 35h semaine modulée, soit 1582 heures annualisées
- Salaire basé sur le groupe 3 ou 4 de la CCNS, selon profil
- Travail ponctuel le WE
- Période d'essai de 2 mois
- Poste à pourvoir dès que possible et au plus tard le 01/08/2022

Avantages

- Frais de déplacement pris en charge lors des missions
- Ordinateur, imprimante et téléphone mobile fournis
- Dotation matérielle via un contrat partenaire du club
- Participation du club aux frais d'abonnement internet
- Formations continues : techniques et administratives
- Équipement structurant : très bonnes conditions de travail
- Pas d'obligation d'être joueur au sein du club

Les missions

- Encadrer des créneaux collectifs de l'école jeune, des catégories de MiniBad à Cadet
- Encadrer des groupes espoir/élite, des séances semi-individuelles ou individuelles auprès des jeunes identifiés
- Accompagner et coacher les jeunes identifiés sur les compétitions (TRJ, CEJ, CIJ, France)
- Entraîner les adultes compétiteurs, avec des actions ponctuelles de coaching
- Encadrer/animer les adultes non-compétiteur et loisir
- Organiser des stages de perfectionnement et de découverte, en direction de jeunes, d'adultes ou de publics spécifiques
- Intervenir en milieu scolaire dans le cadre d'actions de promotion du badminton
- Organiser des actions en collaboration avec « l'animation sportive » du Conseil Départemental pendant les vacances
- Encadrer des publics spécifiques, en interne ou externe, tel que : les séniors, le sport-santé, le parabadminton, le Fit'Minton
- Mettre en place des actions pour favoriser la pratique féminine en direction des jeunes et des adultes
- Intervenir dans le cadre de MAD ou de prestation en structures externes : clubs, CD44, Ligue et autres établissements
- Assurer l'accueil et l'information des membres de l'association, assurer le lien avec les parents des jeunes
- Assurer les tâches administratives associées au poste, et aider les bénévoles sur certaines tâches
- Participer aux réunions du club, CD44 ou autre, suivant les sollicitations des dirigeants
- Être au service du projet associatif, participer à son évaluation et évolution

Candidatures

Envoyer CV et lettre de motivation **dès que possible** et **avant le 30 juin 2022** à :

De préférence par courriel à : president@badminton-clisson.fr

Ou par courrier à : Alain BLOT, 2 ruelle Traversière, 44 190 CLISSON

Renseignements et informations : Alain BLOT au 06 60 35 09 81

Compétences générales requises

- Autonomie et prises d'initiatives
- Organisation et rigueur
- Qualités relationnelles, dynamisme
- Capacité d'analyse et force de proposition
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique et des logiciels dédiés au badminton

Compétences appréciées

Capacité à encadrer :

- Le sport-santé, tout public ayant une pratique non compétitive
- Le public « Sénior », personnes de 60 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap
- L'activité « Fit'Minton »

Le club proposera des formations le cas échéant, mais le candidat devra être sensible à ces publics et disposé à se former.

Lieu de travail

- Clisson et toutes communes voisines à 15 km
- Déplacement ponctuel départemental, régional ou national selon les missions et les compétitions

